

ORDRE NEOCOLONIAL, INTEGRATION CONTINENTALE ET DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE : 1960-2010

Martin Mbengue NGUIME/ Sandrine NANGANG

Département d'Histoire

Université de N'Gaoundéré

E-Mail: mbenguen_mb@yahoo.fr/ n.sand2006@yahoo.fr

Résumé

Le présent article vise à mettre en relief les étapes de la construction d'une structure panafricaine, socle du bien-être social, à partir de jeunes Etats maintenus dans le giron des anciennes puissances colonisatrices dès 1960 et fragilisés par ce fait face au combat pour la prospérité de leurs peuples. La considération des frontières héritées de la colonisation ou le respect de la souveraineté nationale sous l'emprise du néocolonialisme génèrent et sous-tendent les égoïsmes nationaux. La concurrence ou l'individualisme animent les dirigeants des jeunes Etats. Ils consacrent l'échec du panafricanisme, la naissance de l'Organisation de l'unité africaine, OUA. Ils participent au renforcement de l'ouverture des unités politiques de l'Afrique aux influences néocoloniales. Le progrès mitigé du continent en résulte. Il fonde, à son tour et à travers la remise en cause des barrières héritées de la colonisation par exemple, la mise en place d'un Etat fédéral mieux organisé et susceptible de résister désormais aux manœuvres de division liées au néocolonialisme.

Une telle évolution de l'Afrique au lendemain de la célébration des indépendances entretient la nécessité de sortir les populations de cet espace géographique de la misère. Aussi soulève-t-elle une curiosité dont la satisfaction passera par une analyse des contributions des leaders du continent à l'amélioration et la consolidation des relations entre pays africains, effort à fournir en s'appuyant singulièrement sur les sources rares et complémentaires.

L'exploitation desdits documents alimente la réflexion sur : l'héritage frontalier de la colonisation et la fragilité des jeunes Etats indépendants, les premières réactions des leaders politiques de l'Afrique en faveur du regroupement des Etats africains, le tournant du XXI^e siècle et l'ajustement de la politique africaine de construction d'un grand ensemble. Elle donne lieu à une synthèse originale, laquelle comble la lacune dont souffre encore l'historiographie de l'Afrique en ce début du troisième millénaire.

Mots clés : Afrique, souveraineté nationale, néo colonisation, désintégration, OUA, nationalisme, Union africaine, UA, progrès.

Abstract

This presentation aims at emphasising the stages in the contribution of a panafrican structure as a basis for social well-being. It starts with young nations which remained under the influence of colonial rulers after 1960 and so were weakened in their struggle to gain prosperity for their people. Boundaries inherited at the end of the colonisation, or the respect for national sovereignty under influences of neo-colonialism, generate and encourage egoistic behaviours among nations. Leaders of these new countries are spurred by such things as competition or individualism. These two concepts have contributed to the failure of panafricanism and to the birth of the Organization of African Unity, OAU. They have also reinforced the opening up of African political unities to neocolonial influences. In so doing they have contributed to the weakening of progress on the continent. This poor development of Africa has pushed people to know the reason why national boundaries were created after colonization. It has also lead to the creation of a federal state, better organized and likely capable to resist henceforth new attempts by neocolonial forces to bung division to these new states. Such an evolution of Africa after independence calls for the necessity to help the population in this geographical area to come out of poverty. This is the reason why it raises a curiosity whose satisfaction will require the analysis of how leaders on the continent contribute towards improving and consolidating relationships among African countries. It is an effort to make and which singularly counts on rare and complementary sources.

The exploitation of documents from these sources will contribute to the reflection about the following themes: Heritage from colonial boundaries and fragility of new independent states, first reactions of African political leaders in favour of the creation of a union of African states, the turn of the 21st Century and the adjustment of African politics towards the creation of larger ensembles. This will give rise to an original synthesis likely to improve some of the shortcomings of African historiography at the beginning of this third millennium.

Key words: Africa, national sovereignty, neocolonisation, disintegration, OAU, nationalism, African Union, progress.

Introduction

L'Afrique actuelle rappelle encore des réalités coloniales dont la portée reste considérable aux plans social, politique, économique et diplomatique. Elle héberge une cinquantaine d'entités politiques que le monde a vu naître avec le concours du développement de l'esprit de Berlin des années 1884-1885. Elle est le centre théâtral d'une coexistence de jeunes Etats appelés à se prendre en main, massivement, dès 1960.

L'ère coloniale y semble alors révolue à cette date. Les populations savamment contrôlées de l'extérieur par personnes interposées croient avoir le vent en poupe. Il en est de même des dirigeants nationaux peu avisés ou obnubilés par leur accession aux pouvoirs étendus sur des territoires délimités depuis la colonisation et reconnus indépendants au plan international.

Ce nouveau contexte, sans pour autant constituer un obstacle insurmontable au processus de regroupement des jeunes Etats, paralyse l'évolution du continent africain suivant la logique panafricaine¹. Très tôt en 1963, les égoïsmes nationaux s'exposent au grand jour et l'Organisation de l'unité africaine, OUA, naît à la grande satisfaction des leaders politiques partisans de la balkanisation du continent ou du respect de la souveraineté nationale. La concurrence entre Etats engagés dans la construction nationale en découle. La coopération bilatérale, déséquilibrée ou en ordre dispersé avec les anciennes métropoles l'y encourage. Elle stimule le "protectionnisme", active les tensions entre les unités étatiques ou l'opposition des unes aux autres. Elle assure ainsi l'exploitation de celles-ci par les forces étrangères. La ruine de l'Afrique, "continent convoité", en résulte au détriment des peuples locaux.

La prise de conscience de cette marche au sous-développement s'opère, dès lors, malgré les espoirs suscités par les décennies de liberté ou de développement. Elle justifie et sous-tend, pendant la période post-coloniale, les premières démarches d'intégration des Africains, ici entendues les entreprises de regroupement régional/sous

¹ Au lendemain des 6^{ème} et 7^{ème} congrès panafricains à Kumasi en 1953 et à Accra en 1958, en effet, le courant panafricaniste, influencé par les enjeux de la décolonisation et de la guerre froide, se scinde en deux factions, à savoir : le groupe de Casablanca et celui de Monrovia. Bien que visant le même objectif, elles ont des programmes différents pour y parvenir. La première faction réclame l'unité économique et politique immédiate des pays africains, tandis que la deuxième veut respecter le droit de chaque Etat à se gérer souverainement. Ainsi, la logique panafricaine sus-évoquée se réfère à celle des tenants du groupe de Casablanca.

régional dont le succès ou la chute ne laisse point le chercheur indifférent.

Le regroupement des Etats africains au sein des ensembles territoriaux plus vastes préoccupe effectivement les Africains. Par la diversité de ses aspects et surtout les limites qui le caractérisent jusqu'ici, il retient davantage l'attention des administrateurs nationaux du continent. Il exhorte plusieurs d'entre eux à repenser la politique africaine de construction d'un grand ensemble unique, en s'appuyant sur le fédéralisme perçu de nos jours comme le vecteur singulier du progrès de l'Afrique.

Les efforts déployés dans ce sens de 1960 à nos jours marqués par le fonctionnement de l'Union africaine, UA, sous la présidence de Mouammar Kadhafi visent à promouvoir, voire garantir, le bien-être social par la coopération irréductible et satisfaisante entre nations africaines. Ils sont nombreux. Ils méritent d'être relevés à la faveur de la valorisation de la littérature existante qui, traitée, critiquée et restituée à bon escient, met en relief le lien étroit entre l'héritage colonial et le combat pour la construction, voire la prospérité d'une nation africaine aux dimensions continentales. Dès lors, ils constituent la quintessence de la présente analyse destinée à combler le vide scientifique dont l'histoire du fédéralisme africain ne peut s'accommoder pendant longtemps. Ils alimentent la réflexion sur l'héritage frontalier de la colonisation et la fragilité des jeunes Etats africains à l'aube des indépendances, les premières réactions des leaders politiques de l'Afrique en faveur du regroupement de ces Etats, les contraintes du XXI^e siècle et l'ajustement de la politique africaine de construction d'un ensemble continental dans un monde dominé par les Etats-Unis d'Amérique ou l'Union européenne.

Héritage frontalier de la colonisation et fragilité des jeunes Etats indépendants

Au lendemain de l'accession des territoires occupés par les puissances européennes à l'indépendance, l'Afrique regorge de nombreux jeunes Etats dont le respect des frontières héritées de la colonisation ou la volonté de reconnaissance de la souveraineté nationale participent au développement des égoïsmes nationaux. L'exécution immédiate des projets néocoloniaux des anciennes métropoles telles que la France aggrave la situation et entame la stabilité ou la profondeur des relations entre Etats indépendants, ce qui donne lieu au progrès mitigé des entités politiques de l'Afrique.

En 1960, toutes les anciennes possessions françaises par exemple disposent de limites territoriales que les colonisateurs ont tracées à leur guise. Ces frontières héritées de la colonisation sont encore la

propriété de la quasi-totalité des Etats qui se partagent la superficie de l'Afrique aujourd'hui. Leur existence matérialise la division politique du continent. Elle contraint, de manière tacite du moins, chaque dirigeant national à veiller sur leur respect par les populations locales ou étrangères. Ce faisant, dans la recherche de la sécurité de l'espace territorial, ces dirigeants veulent ériger des barrières mentales entre les peuples frontaliers qui faisaient partie d'un seul territoire avant la colonisation, et qui constituent maintenant avec les délimitations coloniales, des traits d'union¹ avec les pays voisins. Malheureusement cette tâche ne s'est pas jusqu'ici avérée totalement porteuse de fruits car la signification des frontières n'a « pas encore pu s'intégrer pleinement à l'univers culturel des populations concernées» (Michalon 1984 : 68). C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles

« les notions d'Etat-nation, de gouvernement central, de service public, restent des concepts abstraits aux yeux de la plupart des Africains, qui continuent à se percevoir bien plus comme membres d'une ethnie, d'une tribu, d'une famille [...] que comme citoyens de tel Etat » (Michalon 1984 : 86).

Ceci constitue l'une des causes de la fragilité des Etats en Afrique dans la mesure où ces zones limitrophes postcoloniales sont potentiellement conflictuelles du fait que les particularités économiques et politiques ont été privilégiées dans le processus de leurs délimitations diverses. Ainsi, l'héritage frontalier de la colonisation comporte les germes des actuels conflits politiques² et économiques³ connus en Afrique. Les frontières coloniales délimitent le bloc géographique, le cadre réservé à l'exercice des pouvoirs du responsable politique, l'espace

¹ Il s'agit des peuples qui ont été séparés par le tracé des frontières coloniales et qui se retrouvent aujourd'hui de part et d'autre desdits tracés. Lire Mokam, D., 2000, « Les peuples traits d'union et l'intégration régionale en Afrique centrale : le cas des Gbaya et des Moundang », *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, tome 1, pp. 125-140.

² Les problèmes d'identité ou de nationalité, mis en exergue notamment par le conflit de l'Ogaden, dans le sud-est éthiopien frontalier avec la Somalie dont la démarcation sépare le peuple des Somali. Entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, la question toujours d'actualité des Banyamulenge. Il ne faut cependant pas ignorer que la plupart de ces conflits de nationalité sont un voile derrière lequel se cachent les enjeux politiques des pays occidentaux, auxquels s'est ajoutée la Chine.

³ Dans les zones frontalières terrestres, les problèmes d'accès aux terres fertiles et des frontières maritimes imprécises qui donnent lieu à des batailles pour le contrôle des ressources halieutiques. Le conflit de Bakassi entre le Cameroun et le Nigeria en est une illustration.

dans lequel celui-ci jouit de ce qu'il convient d'appeler "la souveraineté nationale", l'autorité la plus étendue. Suivant cette logique, nombreux sont les dirigeants africains qui protègent jalousement les limites de leur Etat, au prix de l'intérêt général, c'est-à-dire du progrès de l'ensemble du continent. Ce faisant, ils mettent en exergue leur réticence à partager l'espace et le pouvoir qui leur reviennent avec les homologues africains, pour le bien-être des populations à des échelles sous régionale, régionale ou continentale¹ (Mbengué 2005 : 54). Ils développent un nationalisme étriqué, lequel les empêche de participer à la construction d'une nation africaine unique et prospère. Ils sont, par la même occasion, victimes de la politique de division pour mieux régner et n'hésitent pas à exprimer leur égoïsme national au détriment de toute l'Afrique.

L'une de ces politiques de division de la France, est la création d'une monnaie unique pour tous les quatorze pays qu'elle a colonisés, regroupés dans la zone franc. Le ton était déjà annoncé lors de la Conférence de Brazzaville où il avait été résolu que

« les fins de l'œuvre de civilisation par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire. La constitution éventuelle, même lointaine, de *self-governments* dans les colonies est à écarter² ».

Le franc CFA a eu une incidence notable sur le développement de ces dernières, contrairement aux pays anglophones qui ont eu la possibilité d'émettre leurs propres monnaies et donc, de pouvoir bénéficier d'une autonomie certaine sur le plan financier vis-à-vis du pays colonisateur, à savoir l'Angleterre. Dévalué en 1994 par la France et les institutions financières internationales, le franc CFA a contribué à la détérioration structurelle des pays concernés, puisque «la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) profitèrent du changement de parité monétaire pour imposer des politiques de libéralisation et de privatisation radicales³ ». Les conséquences néfastes de cette décision sont encore visibles aujourd'hui, notamment la privatisation des entreprises-clefs du secteur public, la chute des prix des matières premières exportées, la

¹ La réticence évoquée procède aussi de la prise de position, depuis la période coloniale, des Nations Unies favorables à l'autodétermination des peuples grands ou petits.

² Extrait de la déclaration de la Conférence de Brazzaville, citée par Dumont, R., 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, p. 3.

³ Demba Moussa Dembélé, 2005, « Les mauvais comptes du franc CFA », *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, n° 79, février-mars, p. 47.

perte massive d'emplois et la baisse du pouvoir d'achat des populations concernées.

Une autre cause du comportement individualiste moteur de l'entretien des élans balkanisants de l'Afrique est l'accession des anciennes possessions européennes à la souveraineté nationale ou internationale. En effet, les mouvements d'émancipation n'ont pas eu la bonne issue au même moment dans tous les territoires africains au XXe siècle. Aussi ces derniers ont-ils bénéficié du départ des Européens les uns après les autres. Si le Soudan a accédé à l'indépendance en 1956, il a fallu attendre 1994 pour vivre la sortie des peuples africains de l'Afrique du Sud du "joug colonial" sous l'égide de Nelson Mandela.

Le décalage ainsi observé a eu pour conséquence néfaste la mésentente conjoncturelle entre les leaders politiques africains parallèlement engagés dans des combats différents : d'une part la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance, d'autre part l'initiative de construction nationale parfois fondée sur la recherche de l'hégémonie au niveau régional ou du continent pris dans son ensemble. Les encadreurs des forces vives de l'Afrique avaient des préoccupations divergentes à cause de la décolonisation rapide de quelques territoires et du progrès tardif d'autres. Ils furent obligés d'adopter, par ce fait et à la convenance des exigences de leurs peuples respectifs, une diversité de stratégies d'évolution politique qui empêchèrent leur rapprochement en faveur de l'intégration continentale. Les colonisés renforcèrent la lutte pour leur accession à la liberté, pendant que nombre d'administrateurs nationaux militèrent forcément pour le respect de la souveraineté de leur Etat avec la bénédiction de l'appui des anciennes métropoles. On se souvient de ce que la Guinée de Sékou Touré, indépendante dès 1958 et confrontée aux défis d'épanouissement de son peuple, sollicita et reçut très vite le soutien des Etats-Unis, de l'Union Soviétique et de la France en 1959 (Merle 1968 : 158). L'obtention de "l'aide liée" de ces grandes puissances renforça la coopération néocoloniale, assura une plus large ouverture de la Guinée aux influences étrangères en provenance de l'Occident comme de l'Orient. Elle rapprocha les dirigeants du pays des promoteurs du néocolonialisme ou de l'"impérialisme moderne"¹,

¹ Mbengué Nguimè, M., 2005, pp. 54-55 ;

Trotignon, Y., 1987, *Les pays en développement face au XXe siècle*, Paris, Bordas, p. 21. Les Etats-Unis prônent "l'impérialisme moderne" à leur profit depuis les années 1940. En effet, ils comptaient anéantir la domination coloniale des puissances européennes, limiter l'influence soviétique dans les colonies et atteindre du même coup le plafond de leur prospérité économique. Les Américains, à cette fin, avaient

les éloigna des responsables des jeunes Etats qui bénéficient jusque-là, à l'instar du Ghana de Kwame Nkrumah, d'une coopération internationale assez saine¹ pour militer en faveur du panafricanisme.

Au regard de cette réalité et de l'effet désintégratif de la préoccupation des gestionnaires de territoires engagés dans la lutte décolonisante après 1960, force est de constater que toute initiative panafricaniste était vouée à l'échec. Le panafricanisme lui-même n'a pas survécu à cette conjoncture difficile ; d'où la naissance de l'OUA à Addis-Abeba en Ethiopie en 1963.

Du reste, l'Afrique au sortir des années 1950 est victime de l'évolution de trois principaux types de territoires dont les enjeux politiques ou de survie des peuples empêchèrent la collaboration étroite des dirigeants "souverains" au point d'entamer l'œuvre d'intégration nationaliste à l'échelle continentale. Les puissances étrangères en profitèrent suffisamment, ce qui provoqua l'instabilité politique, la misère des populations, et renforça le sous-développement de l'ensemble du continent. Le drame de l'Afrique fut si considérable qu'il suscita de nombreuses réactions parmi lesquelles celle de René Dumont qui, incapable de se contenir, lança le cri d'alarme en publiant en 1962 son ouvrage intitulé "L'Afrique noire est mal partie"². Il présente la stratégie française d'exploitation de ses colonies ultra-marines. Conséquemment à l'esprit de Brazzaville, la France mit sur pied pour « régions d'outre-mer » le Fonds d'investissements pour le développement économique et social FIDES, moyen par lequel elle « offrait » un appui technique et financier à certains pays africains pour l'équipement infrastructural et social, pour la promotion de l'éducation, et la subvention de l'agriculture, à l'exception de l'industrialisation des colonies. Un membre du congrès annuel français de l'Industrie et de l'Agriculture, Jules Méline, affirmait, lors de la séance de travail du 8 mars 1899, qu'il fallait décourager par avance les tentatives industrielles qui pourraient se faire jour dans les colonies de la France, obliger en un mot les possessions d'outre-mer à s'adresser exclusivement à la métropole pour leurs achats de produits manufacturés, et à remplir de gré ou de force, leur office naturel de débouchés réservés, par privilège, à l'industrie métropolitaine (Dumont 1962 : 41). Outre cette raison, il s'avérait que c'est plus par le commerce que par

adopté des thèses anticolonialistes afin qu'après la décolonisation, leur influence puisse gagner les pays indépendants mais restés fragiles... soit sous une habile forme politique et stratégique, soit sous une forme économique simplement avouée.

¹ Coopération à travers l'appartenance au Commonwealth.

² Dumont, R., 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil.

l'industrialisation des colonies, futurs Etats indépendants, que la métropole engrangeait le plus de bénéfice.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, les pays occidentaux rassemblés au sein d'organisation internationales, ont pris par le biais de leurs firmes multinationales, le pas sur les démarches individuelles de chacun d'eux. Ils financent des projets qui servent à remplir les cahiers de commande desdites firmes.

Au travers des institutions financières internationales, ils mènent des politiques libérales néfastes au continent africain et à sa construction en une entité politique. L'ancien vice-président de la Banque mondiale, Joseph E. Stiglitz dit à ce propos que l'après-guerre a vu s'estomper l'influence des anciennes puissances coloniales, mais la mentalité colonialiste est restée – la certitude de savoir mieux que les pays en développement ce qui est bon pour eux¹. Il montre le jeu d'intérêts du FMI en faveur des structures financières occidentales, bafouant les règles qu'il a lui-même édictées en ce qui concerne l'aide à octroyer aux pays en difficultés, l'Ethiopie dans le cas d'espèce.

Ainsi, il apparaît que la mondialisation est un instrument du néocolonialisme et que son enjeu principal est de « déstructurer et désarticuler politiquement les Etats (le dedans) par "l'impérium" du dehors pour réaliser une nouvelle forme de colonisation reposant sur l'économie. Dans ce contexte, le marché global apparaît comme l'espace de déploiement du pouvoir de domination des pays économiquement riches² ». C'est ce que quelques leaders politiques avaient compris de loin, et tels des visionnaires, ils avaient engagé leurs vies pour interpeller l'Afrique à s'unir.

Réactions précoces des leaders politiques pour le regroupement des Etats africains

De nombreuses élites politiques et intellectuelles du "continent convoité"³ ou exploité de manière insidieuse n'ont pas attendu de vivre effectivement les "problèmes de l'Afrique indépendante" pour se rendre compte des affres des impérialismes classiques d'avant 1947 ou modernes inaugurés avec la bipolarisation du monde, et développés suite à la montée des puissances asiatiques (la Chine et le Japon). La

¹ Stiglitz, J.E., 2005, « FMI, la preuve par l'Ethiopie », in *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, n° 79, février-mars, p. 38.

² Fogou, A., 2009, « De l'idée de solidarité internationale comme alternative à l'ordre néolibéral mondial », in *Kaliao*, Revue interdisciplinaire de l'ENS de Maroua, Vol. I, n°1, juin, p. 163.

³ Expression utilisée par Elikia M'Bokolo dans Elikia M'Bokolo, 1985, *L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité*, Paris, Seuil.

genèse de la négritude, les mouvements d'émancipation manifestes du combat relatif à la décolonisation, la création du Rassemblement démocratique africain, RDA, en 1946, la fondation de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, FEANF, en France en 1950, la naissance de la *West African Students Union WASU* à Londres en 1925 sont quelques faits édifiants (Mbengué 2005 : 406). Ils rappellent le mouvement associatif des Africains aux prises avec les pans importants du colonialisme européen.

Cependant, c'est l'action menée plus ou moins en sourdine par les anciennes métropoles contre l'épanouissement des peuples africains en cours de libération du joug colonial pendant la deuxième moitié du XXe siècle¹ qui a éveillé davantage les consciences des administrateurs et guides sociaux africains sur la descente aux enfers de l'ensemble continental. En effet, le soutien permanent et pernicieux qu'assurent les maîtres d'hier aux jeunes Etats s'est accompagné du contraste criard entre d'une part les richesses énormes dont regorgent l'Afrique, d'autre part la rareté des signes de bien-être social dans le même continent. Aussi a-t-il stimulé, à nouveau et avec le concours d'autres circonstances², la continuité de l'engagement politique des forces vives du bloc continental. Et Mbouma Kohomm, en parlant essentiellement du Cameroun, de conclure que "le combat continue". Conscient que c'est par un changement intrinsèque (des Camerounais eux-mêmes d'abord) que doit commencer la lente mais sûre démarche vers l'unité africaine, cet auteur déclare que les prochains dirigeants

« devront être attentifs, se préoccupant sans cesse des injustices et des tensions sociales, sachant jouer la carte de la modernité et du progrès. Veillant sans répit à ce que les valeurs républicaines, démocratiques et morales soient effectivement et constamment respectées, servant de règles de conduite pour tous mais et surtout, en commençant par ceux qui détiennent le pouvoir» (Mbouma 2001 : 193).

Il n'est donc pas question d'ignorer l'Occident, mais de travailler avec elle sur des bases justes et équitables pour les deux parties.

La lutte de libération du continent entreprise dans le contexte spécifique du néocolonialisme, de l'encercllement dictatorial des

¹ Liniger-Goumaz, M., 1972, *L'Eurafrique : utopie ou réalité ? Les métamorphoses d'une idée*, Yaoundé, Editions Clé, p. 20. L'action indiquée dans le texte est, selon Liniger-Goumaz, "la mise en valeur moderne de l'Afrique". Celle-ci "est restée le fief limité de sociétés...et de particuliers européens, sans participation effective de l'Africain" et au grand dam de tout le continent exploité.

² La multiplication au rythme accéléré des jeunes Etats indépendants en Afrique d'une décennie à l'autre à partir de 1960, la chute des démocraties coloniales et leur remplacement par les dictatures nationales dans la plupart des cas...

dirigeants africains ou de la marche à la mondialisation à outrance fut conduite de plusieurs manières. Elle s'opère, dans une certaine mesure, sous le prisme des initiatives collectives ou individuelles visant à constituer ou à entretenir des structures d'intégration en Afrique.

Au plan individuel, c'est le lieu de se souvenir des stratégies intégratives des nationalistes de la trempe de Moumié Félix Roland par exemple. Ce leader de l'Union des populations du Cameroun, UPC, a continué l'œuvre nationaliste de Um Nyobe Ruben, premier secrétaire général du parti, tué au maquis le 13 septembre 1958. Il le fit en comptant sur le soutien du peuple ghanéen à lui apporté par Kwame Nkrumah en vue de la "décolonisation totale" du territoire camerounais. Le rapprochement de Moumié et Nkrumah fut de courte durée, parce que le premier Africain cité trouva la mort à Genève en Suisse le 1^{er} octobre 1961. Mais il reste évident qu'il représente le premier grand aspect d'une intégration africaine devant, à l'époque, aider un territoire de l'Afrique de l'ouest et une unité politique de l'Afrique centrale à mieux résister aux influences étrangères des plus aliénantes.

Quant aux entreprises collectives, les plus importantes furent, entre autres et après l'échec du panafricanisme, la promotion de l'OUA¹, le développement de la coopération multilatérale avec les pays du Sud², la fondation ou la contribution au fonctionnement des structures d'intégration parcellaire en Afrique³. Les essais structurels d'intégration enregistrés avant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, NEPAD, ou l'Union africaine, UA, sont pour la plupart d'ordre régional ou sous régional. Il s'agit, par exemple, de la Communauté est-africaine, la Commission du bassin du Lac Tchad, CBLT, l'Organisation des Etats riverains du fleuve Sénégal, OERS, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, OMVS, l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale, UDEAC, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC. Seules de rares organisations interafricaines de coopération régionale ont réalisé, à

¹ La naissance de cette structure "supranationale" a éliminé, sans doute, le germe de toute entente irréductible et constructive entre les représentants politiques de tout le continent.

² Exemple des pays Afrique, Caraïbes, Pacifiques, ACP.

³ Il convient de faire allusion ici aux organisations sous régionales, nées de la relégation de l'idée panafricaniste aux calendes grecques.

l'instar de la CEDEAO¹, des exploits dans le domaine d'intégration. C'est affirmer que beaucoup d'autres ont connu des déboires des plus préoccupants au point de décliner et de se faire remplacer par des organisations plus jeunes et en cours d'édification.

En s'appuyant sur les institutions déjà évoquées, le cas de l'OERS et de l'OMVS née des cendres de cette dernière à Nouakchott le 11 mars 1972², et celui de la CEMAC qui succède à l'UDEAC, sont des preuves patentes des mutations organisationnelles que le poids des difficultés rencontrées par des structures d'intégration de faibles dimensions géographiques a engendrées. Il suffit de compter avec Yves-André Faure pour le constater. En ce qui concerne l'OERS que cet auteur a étudiée, il prouve que le bilan de fonctionnement de l'institution "était négatif" pour plusieurs raisons. Les projets politiques n'avaient pas eu de suite. L'ouverture commerciale des pays membres (le Mali, la Guinée, le Sénégal et la Mauritanie) fut bloquée de 1968³ à 1971 par l'orientation des exportations maliennes, sénégalaises et mauritaniennes vers l'extérieur (la France principalement). L'OERS n'a réalisé aucun progrès réel dans le domaine de l'aménagement du fleuve.

Des cas d'échec analogues, relevant de la défense de l'intérêt national en lieu et place du général/continental ou de l'ouverture néocoloniale reconnue fatale pour les jeunes Etats sont légion en Afrique post-coloniale. Il en résulte, au-delà de la résignation des esprits faibles, de la fuite des cerveaux ou de l'émigration des jeunes – autant de phénomènes qui s'opèrent toujours en faveur des grandes puissances, la détermination des téméraires mieux avertis à poursuivre la lutte pour l'intégration totale du continent. Celle-ci sert de socle au nouvel élan intégratif traduit dans les faits par la substitution de l'OUA par l'Union africaine à l'aube du troisième millénaire. Ne s'agit-il pas là d'une renaissance organisationnelle de l'Afrique qui survient à la fin de plusieurs décennies après la prise de position de Kwame Nkrumah exprimée ainsi qu'il suit : *L'Afrique doit s'unir ?*

A la vérité, les faits montrent qu'il est donc possible d'aller au-delà des échecs vécus et de résoudre les problèmes posés par les frontières coloniales ou tout autre type de handicaps conjoncturels. L'intégration économique et politique régionale et même continentale est la voie

¹ C'est le moment de penser, à tout le moins, à l'effectivité de la libre-circulation des biens et des hommes dans l'ensemble du territoire regroupant les superficies des Etats membres de la CEDEAO.

² Faure, Y.-A., 1977, "De l'OERS à l'OMVS", *Revue française d'études politiques africaines*, n° 133, janvier 1977, p. 29.

³ Date de création de l'OERS.

royale de résistance de l'Afrique aux convoitises des grandes puissances. C'est un processus long et complexe qui, loin de s'appuyer sur des problèmes de frontières (Coquery-Vidrovitch 2005 : 48-49), s'inscrit dans la dynamique historique des peuples du monde et transforme leur paysage sociopolitique, voire diplomatique et économique par la suite.

Tournant du XXI^e siècle et ajustement de la politique de regroupement continental

L'UA naît sous l'égide du Colonel Mouammar Kadhafi au lendemain de la "fin" de la guerre froide ou de la chute et la dislocation de l'Union des républiques socialistes soviétiques, URSS. Jusqu'en 1990, malgré l'exécution du Plan Marshall avec la signature du pacte de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, OTAN, le monde bipolarisé progressivement dès 1947 par les Etats-Unis et l'URSS comprend deux super-grands ensembles désignés respectivement par les expressions "Bloc capitaliste" ou « Bloc de l'Ouest", "Bloc socialiste" ou "Bloc de l'Est". Ces structures d'intégration supranationale fondées sur des relations sociales et économiques de type particulier développées entre Etats finissent par faire naître le Tiers-monde, et le Quart-monde qui regroupe les pays les moins avancés appelés aujourd'hui les Pays pauvres et très endettés, PPTe.

Au plan géographique exclusivement, il ne s'agit pas d'organisations dont les territoires membres sont limitrophes les uns des autres. Il est question des structures dont la prospérité économique des pays membres mieux structurés et plus nantis résulte de l'exploitation des autres plus riches en matières premières ou moins industrialisés. Dès lors et précisément au début du troisième millénaire, les principaux regroupements fondés sur l'appartenance au même continent et fonctionnant dans le monde suivant la logique hégémonique sont, entre autres, les Etats-Unis d'Amérique, l'Amérique de 34 ou l'Union européenne, UE. En tant que produit du développement de l'idée de constitution d'un grand ensemble à partir du parti européen, l'UE gagne irréversiblement les sphères d'influence du monde actuel, en dépit du contrôle de ce dernier par les Etats-Unis. La Chine aux dimensions et chiffres de populations comparables à ceux d'un continent se partage aussi les zones d'intérêt économique du monde avec les autres grands ensembles, ce qui aggrave la condition des jeunes Etats africains convoités également par les "petites puissances" partisans de l'impérialisme moderne.

Cette réalité socio-économique mondiale fait ressortir le succès des grands ensembles solidement bâtis et bien gérés jusqu'ici. Elle retient l'attention de certains dirigeants politiques africains. Il en est de même de la fragilité des Etats pris séparément ou évoluant dans une sphère régionale recolonisée. Aussi des responsables politiques de l'Afrique s'activent-ils à prendre des mesures de survie diverses, parmi lesquelles la remise en cause des barrières héritées de la colonisation et le recours au fédéralisme, démarche préconisée comme solution ultime au problème de développement de l'Afrique. Ils comprennent de plus en plus que l'Afrique, qui est celle qui a le plus donné pour l'humanité, recèle encore en elle des atouts qu'elle peut exploiter pour son propre bien. C'est sans nul doute pour cette raison que Pondi J.M. affirme que les concepts d'unité du temps et de l'espace, d'harmonie entre les éléments organiques et inorganiques, de symbiose entre le physique et le métaphysique étant intrinsèquement liés à la culture de l'Afrique, il semble important d'intégrer la dimension continentale dans la construction d'un Etat africain pour que ce dernier, par sa nouvelle mission, serve à la fois de réconciliateur entre les peuples du continent et d'interlocuteur au niveau du village planétaire du XXIème siècle en construction (Pondi 1997 : 317).

Selon Jean Charpentier, le fédéralisme est le "processus d'association structurelle entre Etats qui respecte leur autonomie" (Charpentier 1989 : 29). Ainsi défini, le fédéralisme n'est pas étranger à l'Afrique malade du fort attachement aux frontières coloniales. C'est un phénomène entamé tout simplement par les élans indépendantistes des responsables africains, ce qui le rend ségrégatif. Concrètement, la lenteur avec laquelle l'intégration continentale s'opère en Afrique montre que la souveraineté nationale des jeunes Etats pèse sur le mouvement intégratif dans ce continent. La résistance à l'occupation/annexion d'une parcelle de terre à l'image de la bande d'Aozou reconnue comme espace territorial du Tchad reconforte l'observateur de la scène historique dans le même sens. Les guerres civiles difficilement arrêtées suite aux interventions des leaders régionaux ou de l'UA sont d'autres paramètres qui témoignent du respect des frontières héritées de la colonisation au détriment de l'ouverture continentale.

Autrement dit, de nos jours, l'Afrique souffre du fort attachement des Africains aux limites géographiques que l'administrateur colonial a définies et matérialisées sur le terrain hier pour le compte de chaque jeune Etat d'aujourd'hui. Parallèlement, elle a besoin d'un grand ensemble continental devant la libérer des effets néfastes de l'impérialisme. Le fédéralisme vécu depuis les années 1960 reste

l'issue incontournable. Mais, seule sa transformation en un fédéralisme agrégatif, l'unique capable de conduire le continent à la fusion réelle des Etats membres, représente le vecteur substantiel de l'épanouissement des peuples africains dans un monde gouverné par de grands ensembles.

Conclusion

Au terme de la réflexion sur l'impact de la considération des frontières étatiques sur le mouvement associatif et l'évolution de l'Afrique depuis le début de l'ère néocoloniale, force est de constater que les gestionnaires des biens et des hommes rencontrent des difficultés énormes pour assurer leur sécurité face à l'action prédatrice des forces étrangères constituées sous forme d'Etats indépendants ou d'institutions supranationales. Les obstacles à l'accomplissement de leur tâche restent à surmonter, malgré des efforts déployés dans le domaine de l'intégration des jeunes Etats au sein des regroupements de plusieurs ordres à l'échelle sous régionale, régionale ou continentale. Le contexte marqué par le néocolonialisme, la mondialisation à outrance ou l'impérialisme des puissances développées pendant la deuxième moitié du XXe siècle les rend chroniques. A l'évidence, le palliatif consistant relève étroitement de la volonté des dirigeants africains de taire leurs égoïsmes nationaux au profit des peuples dont l'épanouissement exige le renforcement des solidarités dans un grand espace géré de façon collégiale suivant la logique d'un fédéralisme agrégatif. Représente-t-il, cependant, l'unique panacée à tous les problèmes dont souffre l'Afrique des jeunes Etats où l'ampleur des effets des catastrophes naturelles, le retard technologique et les divisions relevant de la diversité religieuse constituent encore quelques-uns des handicaps sérieux au développement en ce début du XXIe siècle ?

Bibliographie

- Braillard, P. et Mohammad-Reza D., 1984, *Tiers monde et relations internationales*, New York/Barcelone/Milan/Mexico/São Paulo, Masson.
- Charpentier, J., 1989, *Institutions internationales*, Paris, Dalloz.
- Comhaire-Sylvain, éd., 1975, *Le nouveau dossier Afrique*, Verviers, Des Presses de marabout s.a.
- Coquery-Vidrovitch, C., (éd.), 2005, « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII au XXe siècle », *Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle*, UNESCO /CISH, Paris, pp. 48-49.
- Demba Moussa Dembélé, 2005, « Les mauvais comptes du franc CFA », *In Manière de voir, Le Monde diplomatique*, n° 79, février-mars.

- Dumont, R., 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil.
- Elikia M'Bokolo, 1985, *L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité*, Paris, Seuil.
- Fogou, A., 2009, « De l'idée de solidarité internationale comme alternative à l'ordre néolibéral mondial », *Kaliao, Revue interdisciplinaire de l'ENS de Maroua, Vol. I, N°1, juin, pp. 159-176*.
- Kabongo-Kongo Kola, ..., *Traité des rapports franco-africains*, Paris, Imprimerie ONRD.
- Karefa-Smart, J., (textes réunis par), 1966, *L'Afrique : le progrès par la coopération*, Paris, Nouveaux horizons.
- Kaspi, A., (sous la dir...), 1989, *Les grandes dates des Etats-Unis*, Paris, Larousse.
- Lacoste, Y., 1965, *Géographie du sous-développement*, Paris, Presses universitaires de France.
- Liniger-Goumaz, M., 1972, *L'Eurafrique : utopie ou réalité ? Les métamorphoses d'une idée*, Yaoundé, Editions Clé.
- Mbengué Nguimè, M., 2005, *Les élèves et étudiants Camerounais et la question coloniale et nationale: 1928-1961*, Thèse de Doctorat/PhD, Faculté des arts, lettres et sciences humaines, Université de YaoundéI.
- Mbouma Kohomm, R., 2001 : *Cameroun : le combat continue*, Paris, L'Harmattan.
- Merle, M., (sous la dir...), 1968, *L'Afrique noire contemporaine*, Paris, A. Colin.
- Michalon, T., 1984 : *Quel Etat pour l'Afrique ?*, Paris, Karthala.
- Mokam, D., 2000, «Les peuples traits d'union et l'intégration régionale en Afrique centrale : le cas des Gbaya et des Moundang», *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, tome 1.
- Pondi, J.-E., 1997, « Une approche pluridimensionnelle et tricontinentale pour repenser l'Etat en Afrique », *Les avatars de l'Etat en Afrique*, Paris, Karthala...
- Stiglitz, J.E., 2005, « FMI, la preuve par l'Ethiopie », *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, n° 79, février-mars...
- Trotignon, Y., 1987, *Les pays en développement face au XXe siècle*, Paris, Bordas.